

Questions orales

[Traduction]

L'INDUSTRIE**LES MISES À PIED—L'INCIDENCE SUR LES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS**

L'hon. Francis Fox (secrétaire d'État et ministre des Communications): Madame le Président, comme le signale l'honorable député, j'ai eu le plaisir de rencontrer les représentants de la Fédération des francophones hors Québec il y a quelque temps pour discuter de la question de la mise sur pied d'un mécanisme consultatif approprié entre cette Fédération et le gouvernement du Canada. J'ai l'intention de rencontrer sous peu une fois de plus la Fédération des francophones hors Québec afin de continuer les discussions visant à l'établissement d'un genre de mécanisme de consultations approprié. La Fédération voulait me rencontrer au cours de cette semaine. Cela m'est impossible, mais j'ai offert de la rencontrer au cours de la semaine prochaine.

M. La Salle: Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire au ministre.

J'aimerais que le secrétaire d'État, si cela était possible, soit un peu plus précis. Je sais combien les francophones hors Québec comptent sur lui pour faire une recommandation explicite. Comme la Fédération a reçu cet avis de la part du ministre au cours de la séance, est-ce que le ministre pourrait au moins dire à la Chambre qu'il favorise la mise sur pied de cette commission? Il sait de quoi je parle, compte tenu surtout du fait que des renseignements selon la présidence l'inquiéteraient énormément à l'effet que le gouvernement serait tenté de faire volte-face. Le ministre peut-il assurer la Chambre d'abord que le gouvernement ne fera pas volte-face, et qu'il appuie la mise sur pied de cette commission? A mon avis cela est urgent.

M. Fox: Madame le Président, il n'est nullement question pour le gouvernement de faire volte-face, puisqu'il n'y a jamais eu d'engagement de la part de ce gouvernement pour l'établissement d'une commission conjointe entre le gouvernement et la Fédération des francophones hors Québec. L'honorable député se souviendra sans aucun doute de ce genre de suggestions ou d'accords qui a été entériné par son gouvernement pendant la période électorale dans un effort pour recueillir des votes dans certains milieux francophones à l'extérieur du Québec, tactique d'ailleurs qui n'a rien donné.

Quant à nous, madame le Président, je pense que notre engagement à l'égard des francophones hors Québec, tant du côté constitutionnel que dans les politiques gouvernementales, n'a jamais fait aucun doute.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Au cours des dernières semaines, chaque jour ouvrable plus de 1000 travailleurs ont été mis à pied, ce qui réduit les possibilités d'emploi d'été pour les étudiants de 20 p. 100 selon les centres de main-d'œuvre dans le sud-ouest de l'Ontario.

● (1450)

Je me demande si le ministre a des projets immédiats pour remédier à ce problème de mises à pied dont les répercussions ont des effets absolument déplorables sur l'emploi d'été pour les étudiants.

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, en effet, ces mises à pied nous préoccupent beaucoup; c'est pourquoi nous sommes en train de mettre au point des programmes de stratégie industrielle qui renforceront toute l'industrie canadienne par la base.

Il faut reconnaître, toutefois, que notre problème est attribuable, du moins en partie, au fléchissement de l'économie de notre principal associé commercial, les États-Unis. Même en faisant tout notre possible pour atténuer les effets de la situation, malheureusement, nous ne pouvons y échapper entièrement.

M. Orlikow: Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Compte tenu du fait que nous avons près de un demi-million de jeunes chômeurs âgés d'au plus 25 ans dont 70,000 le sont devenus le mois dernier, le ministère de l'Emploi a-t-il des projets de programmes d'embauche qui assureront du travail à ceux de nos jeunes qui ont désespérément besoin de travailler cet été s'ils veulent reprendre leurs études universitaires ou collégiales à l'automne?

M. Dennis Dawson (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, le député sait sûrement que les mois de mai, juin et juillet sont une période de transition pour les jeunes qui ont terminé leurs études et attendent d'entrer sur le marché du travail. Le mois de juin a toujours accusé une hausse légère du chômage, mais juillet et août arrivés, les chiffres baissent inévitablement.

Je suis convaincu que, grâce aux programmes adoptés par le gouvernement actuel, nous parviendrons à augmenter le nombre des étudiants au travail cet été, non seulement dans le cadre des programmes gouvernementaux mais aussi dans le secteur privé.

Des voix: Bravo!